



**Mise au Point du Haut-Commissariat au Plan**

**concernant l’interprétation des résultats de son étude portant sur**

**l’impact de l’indexation des prix de certains produits pétroliers**

**L’étude réalisée par le HCP relative à la simulation d’impact de l’indexation des prix de certains produits pétroliers et dont les résultats ont été publiés le 17 septembre s’inscrit dans le prolongement des études d’impact que cette institution a l’habitude de mener. Celles-ci interviennent à chaque fois que des mesures de politiques publiques sont annoncées pour évaluer leurs impacts sur le plan macroéconomique et sur le niveau de vie des populations (pas moins de six exercices du genre ont été menés depuis 2010, voir site www.hcp.ma). Comme les précédents, ce travail n’avait aucune visée à caractère politique. Mais, souvent, lorsque les résultats de ces exercices sont accueillis avec satisfaction auprès de l’Opposition, ils sont critiqués par la majorité et vice-versa.**

**Ceci étant, la présente étude a été menée dans les mêmes conditions que les précédentes notamment en ce qui concerne aussi bien l’approche technique que le temps nécessaire à son élaboration. A ce propos, la mesure d’indexation a été annoncée publiquement au début du mois de septembre et les résultats de l’étude du HCP ont été rendus publics le 17 du même mois.**

**Il convient de souligner, par ailleurs, que les études d’impact, partout où elles sont menées, sont appréciées plutôt en termes de cohérence globale des évolutions des différentes sphères de l’économie, qu’en termes d’ampleur de leurs effets sur les grandeurs macroéconomiques. De telles études sont généralement conduites toutes choses étant égales par ailleurs, mais prendraient en considération les mesures d’accompagnement si celles-ci étaient précédemment annoncées et spécifiées. Il est communément admis que de pareils exercices ont vocation à fournir un éclairage pertinent aux centres de décision leur permettant d’entreprendre des actions de nature à atténuer les effets supposés négatifs des mesures adoptées.**

**Pour le Haut Commissaire au Plan**

**Le Secrétaire Général**

**Jamal BOURCHACHEN**